

à Arras, le 29 mai 2015

Déclaration liminaire du CTL du 29 mai 2015

Monsieur le Président,

En préambule, Solidaires Finances Publiques demande à ce que la Direction remplisse au plus vite son engagement d'organiser une réunion, pour le coup informelle, sur le thème « exercice du dialogue social au sein de la DDFiP 62, calendrier et modalités d'organisation des réunions institutionnelles ou pré-institutionnelles plus communément nommées groupe de travail ». En vous en remerciant par avance.

Monsieur le Président, il y a peu vous avez dévoilé aux organisations syndicales, puis au collège des responsables de services, la déclinaison locale de la Démarche Stratégique, qui s'inscrit dans le cadre d'une réforme de l'Etat plus globale.

Regarder par le bout de la lorgnette cette réforme aux conséquences multiples et au large périmètre d'impact, nous semble inquiétant voire alarmant pour notre administration. La réforme territoriale n'a pas comme seul sujet de prédilection les intercommunalités et leurs restructurations même si ces dernières ne manqueront pas de modifier notre maillage et l'implantation de notre réseau local.

La réorganisation administrative régionale nous paraît hautement plus préoccupante quant à l'influence qu'elle aura sur les divers pans de la Fonction Publique. La première réunion informelle réunissant les représentants syndicaux et le Préfet régional pré-configurateur laisse envisager de faibles marges de manœuvres et semble vouloir laisser une place restreinte à la discussion et à la négociation.

Ramené à la DGFiP, et au plus près de nous, à la future DRFiP et à ses DDFiP composantes, si la distance Arras-Lille ne peut être modifiée, nous espérons tout de même que la capitale de l'Artois ne sera pas oubliée dans ce nouvel ensemble organisationnel.

Nous avons déjà vu partir certaines de nos missions : contentieux juridictionnel, recouvrement de certaines créances... Et surtout la non moindre gestion de la politique immobilière de l'Etat et la gestion du BOP 309. Ne perdons pas espoir, à mi-chemin entre Amiens et Lille, le premier CTR (Comité Technique Régional) pourrait bien se dérouler dans les prochains jours dans la belle ville d'Arras et ce pour acter, entre autres, la suppression de la Paierie Régionale de Picardie dans 7 mois.

Monsieur le Président, nous voilà à nouveau réunis ce 29 mai dans une toute autre configuration :

- ✓ 29 mai 2015, soit 10 jours après la fin de la campagne déclarative dans sa version papier !!! La campagne finit chaque année un peu plus tôt obligeant tous les services (vraiment tous) au surmenage dans un climat des plus stressants, tout ça pour s'entendre dire, comme chaque année, que tout c'est bien passé et merci ! Nous n'oublions pas pour autant qu'en 2015 la campagne s'étend réellement au 9 juin avec son volet déclaration en ligne spécialement mise en avant cette année. Mission réussie ? Agents des SIP, courez maintenant ! pour l'émission accélérée et sa première extraction (le 12 juin prochain). Heureusement il n'y a comme d'habitude, aucun objectif d'assigner... juste un calendrier prévisionnel de saisie !!

- ✓ 29 mai 2015, dernier jour durant lequel nos services publics sont ouverts de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 16h comme tous les autres jours de la semaine. Sur cette EXPERIMENTATION nous ne relancerons pas de nouveaux débats, rassurez-vous ! Mais vivement le 2 septembre prochain, date à laquelle nos services ouvriront à nouveau toute la journée et ce pendant 10 jours. Au niveau communication rien de plus facile et ce juste 42 jours après les envois des premiers avis IR.
- ✓ 29 mai 2015, également jour de la fête des voisins, moment de convivialité, capacité non incompatible au dialogue social et qui peut certainement en favoriser l'exercice...Surtout dans le cadre de ce Comité Technique, à l'ordre du jour non pas chargé, mais grandement instructif puisqu'il est largement consacré aux ressources de notre DDFiP : les emplois et leurs structures de rattachement, les moyens budgétaires et la formation professionnelle.

Sur le volet emplois et l'impact qu'aura les réorganisations de services soumis à avis ce jour, conscients que nous ne sommes ni dans le cadre d'un CT emplois ni dans une CAP, **Solitaires Finances Publiques 62** sera pour autant vigilant et ne repartira pas sans réponses quant au fonctionnement de ces services restructurés et quant à la gestion des personnels qui y sont ou y seront affectés.

Quant au volet budgétaire : « bilan 2014 et plan prévisionnel 2015 », ce 29 mai n'est-ce pas plutôt l'heure de nous présenter la situation de cessation de paiement de la DDFiP 62 ? En tout état de cause, **Solitaires Finances Publiques 62** sera vigilant à l'impact que le volet budgétaire, quel que soit son état actuel, aura sur les conditions de fonctionnement de l'ensemble des services.

Quant à la Formation Professionnelle, utile à l'évolution de nos carrières et indispensable lors d'un changement de filière ou dans l'accompagnement des restructurations, **Solitaires Finances Publiques 62** veillera à l'importance donnée aux actions de formation et notamment sur leurs conditions d'accès de plus en plus rébarbatives pour nos agents et qui malheureusement en pousse certains à y renoncer à leur détriment mais également au détriment de l'exercice de nos missions.

Une fois de plus, **Solitaires Finances Publiques 62** mettra l'HUMAIN en avant sur l'ensemble de ces sujets. En effet, derrière chaque décision, il y a l'avenir des tous les agents et ce n'est pas le pragmatisme qui doit être le maître du jeu dans l'évolution constante de notre administration !

Le service public, les conditions de vie au travail et les agents doivent demeurer le triptyque essentiel dans un contexte actuel de réformes qui se succèdent et se chevauchent.

Les élus en CTL pour **SOLIDAIRES Finances Publiques**

